

Plaidoyer pour le sport...tout simplement.

Notre département, la Meurthe et Moselle, a cette chance extraordinaire, c'est de se retrouver parmi les tout meilleurs au plan national, en ce qui concerne les courses hors stade, tant au niveau quantité, que qualité et variété ; ceci, grâce naturellement à l'engagement, le savoir-faire de clubs, Associations et de bénévoles généreux dans leurs efforts.

Bien sûr, cette qualité, cette diversité, devient difficile à gérer si l'on oublie la règle essentielle : le respect de l'autre.

Ces derniers temps ont vu se développer un certain nombre d'affrontements, de querelles, de récriminations allant s'amplifiant et sombrant tout simplement dans les chamailleries de cours de récréation. Forcément, plus on avançait dans les excès, moins on avait envie de se parler (ou pire , on n'osait plus), et plus on soupçonnait le voisin des pires forfaits .

Nous proposons à ce jour, de siffler la fin de la récréation et de faire état d'un peu plus d'humilité..

Pourquoi ne pourrions –nous pas nous réjouir de la suprématie, des succès de certaines courses ? Pourquoi ne pourrions-nous pas reconnaître à d'autres, des qualités que nous n'avons pas forcément? Pourquoi ne pourrions-nous pas nous asseoir autour d'une table et discuter posément pour que chacun y trouve son compte, que petits et grands, nous avancions dans le même sens, l'intérêt du sport, la course à pieds particulièrement.

C'est en tout cas , ce que nous proposons aujourd'hui afin que chaque course où nous nous rendrons soit l'occasion de savourer en toute simplicité, le plaisir des rencontres entre coureurs mais aussi entre organisateurs pour qu'enfin , au bout du compte , il n'y ait qu'un seul vainqueur : le Sport .

C'est dans cette voie que, dorénavant, s'engage le Bureau de la CDCHS 54 .

Afin d'éviter au maximum des heurts dus à la difficulté d'élaboration de calendrier, nous allons proposer aux 3 autres CDCHS de la Région et à la Commission Régionale, l'élaboration d'un pré-calendrier dès le 15 juin de l'année .

Ce pré-calendrier sera proposé aux Comités départementaux qui le valideront lors de leurs assemblées générales annuelles respectives.

Nous souhaiterions en plus que soit établie une charte régionale des courses hors stade dont l'élaboration serait confiée à tous les partenaires responsables.

Ce ne sont que des propositions ...

Veillez accepter, chers Amis, l'expression de nos salutations sportives.